Colloque EUREL 2018



Formatage de la non-religion dans la société post-moderne perspectives institutionnelles et juridiques Université d'Oslo

26-27 septembre 2018

Appel à contribution

https://non-religion.sciencesconf.org/

Le colloque Formatage de la non-religion dans la société post-moderne - perspectives institutionnelles et juridiques invite les chercheurs de toutes disciplines à aborder la conceptualisation et la connaissance de la non-religion dans la société moderne tardive. Le colloque part de l'idée que la non-religion est un concept culturellement contingent, qui connaît des variations socioculturelles selon les régions géographiques et les systèmes sociopolitiques. Du fait de la croissance numérique de la population non religieuse, les cartes d'appartenance religieuse doivent être repensées, ce qui pourrait aussi avoir un impact sur la façon dont les affiliations religieuses et non religieuses sont reconnues par l'État.

Deux conférences plénières seront présentées durant le colloque, par le professeur <u>Lori Beaman</u> (Université d'Ottawa) et le professeur <u>Lois Lee</u> (Université du Kent).

Le colloque appelle à des communications fondées sur les sciences politiques, la sociologie et le droit. Les approches sociologiques peuvent s'appuyer aussi bien sur des méthodes de recherche quantitatives que qualitatives. Les communications aborderont l'une ou l'autre des questions suivantes:

- Comment définir la non-religion et comment les "sans religion" peuvent-ils être appréhendés et pris en compte dans les études sur la religion?
- Comment le contexte socioculturel et religieux des différents pays influe-t-il sur la réglementation et la représentation de la non-religion dans l'élaboration des lois et des politiques?
- Où et comment les individus et les collectifs non religieux s'intègrent-ils dans les institutions des sociétés contemporaines?
- De quelle manière les services développés pour satisfaire les besoins existentiels des citoyens fournis par l'État à travers le droit et la politique ("d'en haut") reconnaissentils les visions du monde et les sentiments autres que religieux? Comment les croyances non religieuses peuvent-elles être abordées par la loi?
- Comment la non-religion "d'en haut" affecte-t-elle les notions de citoyenneté et d'appartenance nationale?

Les propositions d'articles, ne dépassant pas 300 mots, peuvent être soumises <u>sur le site de la conférence</u> avant le 28 février 2018. Les propositions doivent préciser le thème de la

conférence dont traite l'article et indiquer les coordonnées de l'auteur et son affiliation institutionnelle.

Le **prix Eurel** sera remis lors de la conférence 2018. Il est ouvert aux doctorants et jeunes chercheurs (moins de 3 ans après la soutenance du doctorat). Précisez dans votre proposition si vous vous trouvez dans une telle situation.

Les auteurs seront avisés avant le 31 mars si leur proposition est acceptée. Les organisateurs couvriront l'hébergement pour une nuit et tous les repas pour les présentateurs.

Les communications, d'une durée de 20 minutes maximum, doivent être présentées soit en français soit en anglais. Si possible, les documents de présentation seront alors proposés dans l'autre langue; cela sera un apport apprécié mais n'est pas obligatoire.

Le comité scientifique est composé de <u>Helge Årsheim</u> (Norvège), <u>Erlend From</u> (Norvège), <u>Sylvie Toscer-Angot</u> (France), <u>Michał Zawiślak</u> (Pologne), <u>Anne-Laure Zwilling</u> (France).